

Marchés publics procédure adaptée



Suivi de l'hygiène de la restauration municipale de la ville (scolaire et petite enfance) et de la restauration gérée par le CCAS de Nantes (personnes âgées et restaurant social)

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

- Personne publique** : ville de Nantes, 2, rue de l'Hôtel-de-Ville, 44094 Nantes cedex 1, Contact : Justine Derrien, Tél. 02 40 41 54 82. Courriel : justine.derrien@maire-nantes.fr
- Allotissement** : ce marché est constitué des deux lots suivants :
Lot 1 : analyses des produits alimentaires, des surfaces et de l'eau.
Lot 2 : diagnostic-conseil en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire dans les infrastructures nantaises chargées de la production ou de la distribution d'une restauration collective.
- Date limite de remise des offres** : lundi 30 octobre 2017 à 12 h 00. Toutes les informations relatives à ce marché sont disponibles sur : <https://marchespublics.nantesmetropole.fr>
- Référence publicité au BOAMP** : 17-138759.
- Date de mise en ligne de la publicité et d'envoi à la publication** : 5 octobre 2017.



Accord-cadre à marchés subséquents, mission de coordination sécurité et prévention santé de diverses opérations sur l'intégralité de l'île de Nantes

PROCÉDURE ADAPTÉE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Samoa, 2 ter, quai François-Mitterrand, BP 36311, 44263 Nantes cedex 2, représentée par Jean-Luc Charlier, directeur général.

Objet : accord-cadre à marchés subséquents "mission de coordination sécurité et prévention santé de diverses opérations sur l'intégralité de l'île de Nantes".

Durée : 12 mois reconductible 3 fois.

Nombre et consistance de la mission : mission de coordonnateur SPS de catégories I, II et III pour des missions de coordination sécurité et protection de la santé par la contractualisation d'un accord-cadre mono-attributaire à marchés subséquents.

L'accord-cadre est conclu avec un maximum de 200 K euros HT.

Procédure de passation : le présent accord-cadre est passé, dans le respect des dispositions de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret 2016-360 du 25 mars 2016 selon une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation.

Modalités d'attribution : l'accord-cadre sera conclu soit en entreprise générale, soit en entreprises groupées (conjointe avec mandataire solidaire).

Possibilité de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel ou membre de un/plusieurs groupements : oui.

Critères de sélection :

- valeur technique : 60 %.
- prix : 40 %.

L'analyse des prix se fera sur la base du «bordereau des prix unitaires par niveau d'opérations». Pour l'établissement des marchés subséquents, seuls les quantités seront réévaluées selon les caractéristiques propres à chaque opération sur la base des coûts horaires indiqués au BPU de l'accord-cadre.

Date limite de remise des offres : le 27 octobre 2017 avant 12 h 00.

Renseignements divers : par mail : arthur.pommereuil@samoa-nantes.fr avant le 19 octobre 2017, 12 h 00.

Une réponse sera alors adressée avant le vendredi 23 octobre 2017, 12 h 00.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Adresse internet : DCE et dépôt des offres via : www.marches-secures.fr

Dépôt offre papier possible.

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : le 5 octobre 2017.



dont elle suit les recommandations
Les remarques concernant une publicité parue dans notre publication sont à adresser au

ARPP
autorité de régulation professionnelle de la publicité

23 rue Auguste Vacquerie
75116 Paris
www.arpp-pub.org

Les remarques concernant les petites annonces classées sont à adresser directement au journal

Judiciaires et légales

ABS AUTOMOBILES BOUAYE

SARL au capital de 500 euros
1, route de la Forêt
44640 BOUAYE
751 541 350 RCS Nantes

CHANGEMENT DE GÉRANT

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 19 décembre 2017, il a été pris acte de la nomination de M. Adnan Iben Mansour, demeurant 5, place Henri-Poincaré, 44600 Saint-Herblain en qualité de nouveau gérant, à compter du 19 décembre 2017 pour une durée illimitée, en remplacement de M. Mansour Midoune, gérant démissionnaire.

Mention en sera faite au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Avis administratifs

Commune de PORT-SAINT-PÈRE Projet de modification N° 6 du PLU

Par arrêté municipal n° AD 2017-07 en date du 27 septembre 2017, M. le Maire de Port-Saint-Père a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du Plan local d'urbanisme, à savoir l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU du site de Bauvet.

A cet effet, M. Alain Rineau, directeur de collège rétiré, a été désigné par le président du tribunal administratif de Nantes comme commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Port-Saint-Père du lundi 30 octobre 2017 (9 h 00) au vendredi 1^{er} décembre 2017 (17 h 00).

Le dossier d'enquête publique sur support papier, ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la mairie de Port-Saint-Père, 13, rue de Pomme et accessibles pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : les lundis, mardis, mercredis et vendredis, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, (à l'exception du mercredi 1^{er} novembre, de 8 h 30 à 12 h 00).

Les jeudis de 9 h 00 à 12 h 00 (à l'exception des samedis 4 et 11 novembre où la mairie sera fermée). Pendant le délai de l'enquête, chaque jour pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les consignnant sur le registre d'enquête, à feuilletés non mobiles, ouvert par le maire de Port-Saint-Père, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé en mairie et à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête,
- soit en les adressant par courrier à l'attention de M. le Commissaire enquêteur au siège de l'enquête publique, celui-ci les visera et les annexera au registre d'enquête,
- soit en les adressant par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete@port-saint-pere.fr

Les pièces jointes ne devront pas dépasser 3 Mo.

Les informations et pièces relatives à l'enquête publique seront également consultables gratuitement sur un poste informatique en mairie, aux mêmes jours et heures que ci-dessus, ainsi que pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la mairie : www.mairie-port-saint-pere.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans la salle des commissions de la mairie aux dates suivantes :

- lundi 30 octobre, de 9 h 00 à 12 h 00,
- mercredi 15 novembre, de 14 h 00 à 17 h 00,
- samedi 25 novembre, de 9 h 00 à 12 h 00,
- vendredi 1^{er} décembre, de 14 h 00 à 17 h 00.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et ce pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête ainsi que sur le site internet de la mairie : www.mairie-port-saint-pere.fr

AVIS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 octobre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : Holding Denoual.

Forme sociale : société à responsabilité limitée.

Siège social : 1, rue des Paludiers, 44740 Batz-sur-Mer

Objet social : la prise de participation par tous moyens de droit, notamment par achat, souscription, fusion, de tous biens mobiliers, immobiliers, et valeurs mobilières dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale, la détention de ces titres en tant que holding, financer et d'une manière générale, toutes opérations financières se rattachant à cette activité, la fourniture de prestations de services intellectuels ou matériels se rapportant aux activités des sociétés dans lesquelles la holding a des participations.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation au RCS.

Capital social : 1 000 euros, constitué d'apports en numéraire.

Gérance : Lucas Denoual, 1, rue des Paludiers, 44740 Batz-sur-Mer.

Clauses relatives aux cessions de parts : Libre, sauf agrément si cession à des tiers en cas de pluralité d'associés.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Nazaire.

Pour avis
La Gérance.

AVIS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Batz-sur-Mer du 6 octobre 2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société civile immobilière.

Dénomination sociale : 2BED.

Siège social : 1, rue des Paludiers, 44740 Batz-sur-Mer.

Objet social : l'acquisition, la construction, la propriété, la location de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros.

Gérance : Jules Bellec, demeurant 11, avenue Henri-Bertho, 44500 La Baule et Lucas Denoual, demeurant 1, rue des Paludiers, 44740 Batz-sur-Mer.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales requis pour cession à des tiers.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Nazaire.

La Gérance.

Commune de GUENROUËT

Élaboration du PLU AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2017-09-03 en date du 27 septembre 2017, le maire de Guenrouët a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur l'élaboration du Plan local d'urbanisme. L'enquête publique se déroulera du lundi 23 octobre 2017 au samedi 25 novembre 2017 inclus.

Le tribunal administratif de Nantes a désigné M. Jacques Cadro, retraité de la gendarmerie, en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et M. Gilbert Castedoat ingénieur en chef des études et techniques d'armement retraité, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier sera consultable pendant toute la durée de l'enquête, sur support papier ou depuis un poste informatique, à la mairie de Guenrouët, 1, rue André-Caux, 44530 Guenrouët, où toute personne pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : www.guenrouet.fr

Pendant la durée de l'enquête, les observations et les propositions du public peuvent être :

- consignées dans le registre d'enquête ouvert en mairie, à feuilletés non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur,
- adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : mairie de Guenrouët, 1, rue André-Caux, 44530 Guenrouët avec en objet la mention «enquête publique PLU, à l'attention du commissaire enquêteur»,
- par voie électronique : plu-guenrouet@orange.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Guenrouët, les :

- lundi 23 octobre, de 8 h 30 à 11 h 30,
- vendredi 27 octobre, de 13 h 30 à 16 h 30,
- samedi 4 novembre, de 8 h 30 à 12 h 00,
- mardi 7 novembre, de 13 h 30 à 16 h 30,
- mercredi 15 novembre, de 13 h 30 à 16 h 30,
- mardi 21 novembre, de 13 h 30 à 16 h 30,
- samedi 25 novembre, de 8 h 30 à 12 h 00.

La personne responsable du projet est M. le Maire de la commune de Guenrouët. Les demandes d'information sur le dossier d'élaboration du Plan local d'urbanisme peuvent être formulées auprès du service urbanisme de la mairie.

A l'issue de l'enquête publique, après le dépôt du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, le conseil municipal devra prononcer sur les projets d'élaboration du Plan local d'urbanisme et pourra les modifier pour tenir compte des résultats de l'enquête à condition de ne pas porter atteinte à l'économie générale du projet.

Le Maire
Sylvain ROBERT.

Commune de GUENROUËT Élaboration du PLU

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2017-09-03 en date du 27 septembre 2017, le maire de Guenrouët a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur l'élaboration du Plan local d'urbanisme.

L'enquête publique se déroulera du lundi 23 octobre 2017 au samedi 25 novembre 2017 inclus. Le tribunal administratif de Nantes a désigné M. Jacques Cadro, retraité de la gendarmerie, en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et M. Gilbert Castedoat ingénieur en chef des études et techniques d'armement retraité, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier sera consultable pendant toute la durée de l'enquête, sur support papier ou depuis un poste informatique, à la mairie de Guenrouët, 1, rue André-Caux, 44530 Guenrouët, où toute personne pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : www.guenrouet.fr

Pendant la durée de l'enquête, les observations et les propositions du public peuvent être :

- consignées dans le registre d'enquête ouvert en mairie, à feuilletés non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur,
- adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : mairie de Guenrouët, 1, rue André-Caux, 44530 Guenrouët avec en objet la mention «enquête publique PLU, à l'attention du commissaire enquêteur»,
- par voie électronique : plu-guenrouet@orange.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Guenrouët, les :

- lundi 23 octobre, de 8 h 30 à 11 h 30,
- vendredi 27 octobre, de 13 h 30 à 16 h 30,
- samedi 4 novembre, de 8 h 30 à 12 h 00,
- mardi 7 novembre, de 13 h 30 à 16 h 30,
- mercredi 15 novembre, de 13 h 30 à 16 h 30,
- mardi 21 novembre, de 13 h 30 à 16 h 30,
- samedi 25 novembre, de 8 h 30 à 12 h 00.

La personne responsable du projet est M. le Maire de la commune de Guenrouët. Les demandes d'information sur le dossier d'élaboration du Plan local d'urbanisme peuvent être formulées auprès du service urbanisme de la mairie.

A l'issue de l'enquête publique, après le dépôt du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, le conseil municipal devra prononcer sur les projets d'élaboration du Plan local d'urbanisme et pourra les modifier pour tenir compte des résultats de l'enquête à condition de ne pas porter atteinte à l'économie générale du projet.

Le Maire
Sylvain ROBERT.

Autres légales

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM PATRONYMIQUE

M. Le Bodo (Amaury), né le 3 janvier 1984 à Nantes (Loire-Atlantique), demeurant 14, rue de Mayence, 44000 Nantes (Loire-Atlantique), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique, celui de He-

Pour avis.

Plus locaux : les maires

Taux de féminisation : 10,9 %
- 40 ans : 3,3 %
- de 40 à 59 ans : 66,2 %
- 60 ans et plus : 28,5 %
Sources : ministère de l'Intérieur - 2011

Population des Pays de la Loire en 2006 (et en 1999)

Loire-Atlantique : 1 192 000 (1 134 266)
Maine-et-Loire : 753 000 (733 194)
Mayenne : 296 000 (285 338)
Sarthe : 543 000 (529 851)
Vendée : 577 000 (539 664)